



**« RELEVER COLLECTIVEMENT LE DEFI DEMOGRAPHIQUE »**  
**Charte d'engagement des communes dans le projet Accueil-Attractivité**  
**du territoire pays de Guéret**

V1 du 18 septembre 2018

ENTRE :

**La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret**, dont le siège est situé 9, Avenue Charles de Gaulle - 23 000 Guéret, représentée par M. Eric CORREIA, son Président ; en vertu d'une délibération du conseil communautaire en date du 27/09/2018

**La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche**, dont le siège est situé 1, rue des Violettes - 23 350 Genouillac, représentée par Mme Sylvie MARTIN, sa Présidente ; en vertu d'une délibération du conseil communautaire en date du 24/09/2018

ET

La commune de ....., dont le siège est situé....., représentée par ..... ; en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du .....

**PREAMBULE**

Le territoire de projet, composé de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, est lauréat de l'appel à projet du Massif central 2018-2021 "Relever le défi démographique".

Il déploie sa politique d'accueil et d'attractivité depuis plusieurs années maintenant, et oriente son programme 2018-2021 autour des axes suivants :

- Culture de l'accueil : démultiplier l'action avec les acteurs de terrain
- Construction de l'offre : pour maintenir, faire venir et préserver l'avenir !
- Promotion/Communication : le récit du territoire et sa diffusion
- Accompagnement : construire les ressources et outils

La mise en place de ce programme s'articulera autour d'un outil transversal : l'Observatoire dynamique de l'Accueil et Attractivité.

Dans ce cadre, le territoire ambitionne de relever le défi démographique en visant l'arrivée de **400 nouveaux arrivants / an : un objectif ambitieux à atteindre collectivement** ! Ce calcul ambitionne la compensation du solde naturel négatif ainsi qu'une augmentation de la population de 0,6% /an (correspondant par ailleurs aux objectifs du Massif Central).

Ramené au nombre de communes du territoire, cet objectif représente l'accueil de moins de 10 nouveaux habitants / an / commune. Pour répondre également à l'enjeu du vieillissement, le territoire cible particulièrement les 30-45 ans et les familles.



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fonds européen de développement régional.

La culture de l'Accueil est un préalable indispensable. C'est pourquoi le territoire a lancé depuis fin 2017 le projet de création d'un réseau de référents accueil, vers un véritable maillage de proximité. Des formations, des ateliers participatifs, des soirées conviviales ont d'ores et déjà eu lieu pour définir collectivement les contours du réseau et identifier/former les premiers référents accueil.

Près de 50 référents accueil ont suivi ces différents temps d'échanges, rythmés de fin 2017 à mi-2018. Ces référents accueil, élus ou habitants, ont représenté 17 communes sur les 42 que comporte le territoire de projet.

Afin d'asseoir la structuration du réseau, le choix a été fait de mettre en place deux documents de référence :

- une charte d'engagement des communes volontaires dans le projet global d'accueil et d'attractivité (ce document)
- une charte des référents accueil (en annexe). Cette dernière vise à donner un cadre commun à toutes les personnes qui voudraient s'engager en tant que référent accueil (élus ou habitants) sur les communes préalablement engagées dans la démarche.

#### **ARTICLE 1 : OBJET**

Ainsi, le présent document constitue la charte d'engagement des communes qui souhaitent se mobiliser de manière volontaire dans la démarche globale du territoire pour l'accueil de nouvelles populations.

Elles montrent ainsi leur volonté de participer à la stratégie Accueil-Attractivité et à constituer un groupe local de référents accueil, élus et habitants, participant au réseau élargi.

#### **ARTICLE 2 : L'ACCUEIL : POURQUOI, COMMENT ? NOS CONVICTIONS PARTAGEES**

##### **L'accueil, un tremplin pour notre territoire**

L'arrivée de nouvelles populations, et particulièrement d'actifs (porteurs de projets, créateurs / repreneurs d'activités, salariés...), dans les territoires ruraux offre de nouvelles opportunités pour le développement durable de ces territoires. Les nouveaux arrivants, par leur simple présence, peuvent en effet aider à relever le défi démographique (maintenir des services, des commerces, des équipements), mais aussi apporter des solutions à des difficultés économiques, sociales, urbanistiques... Un nouvel arrivant peut par exemple être porteur d'un projet de création d'entreprise qui recrute de la main d'œuvre (ex : reprise d'épicerie, d'un bistrot ou d'une auberge...).

Accueillir de nouveaux arrivants participe également à montrer qu'ici on a plein d'atouts. Cette image positive l'est aussi pour les habitants de toujours, et contribue à l'épanouissement et donc à l'attractivité (cercle vertueux). Cette culture de l'accueil, qui propose le contraire du repli sur soi, est aussi un outil de transformation de la société en général.

##### **Les référents accueil, un tremplin pour l'accueil**

L'accueil ne se décrète pas et le facteur humain est primordial.

Basés sur le volontariat et le bénévolat, l'échange culturel et le partage, ces contacts humains entre habitants et nouveaux arrivants permettent d'appréhender le territoire différemment, de manière conviviale et personnalisée.



## « Relever collectivement le défi démographique » - Charte d'engagement des communes

Sentir que les habitants d'un territoire sont accueillants, dès le premier contact, le premier séjour, puis au fur et à mesure, constater que des gens sont là pour vous donner des informations, des suggestions, voire vous accompagner pour mieux connaître le territoire et avancer dans la réflexion de son projet d'installation, ce sont autant d'éléments qui peuvent rassurer les futurs nouveaux arrivants.

Le contact humain est important lors du premier contact avec le territoire, puis pendant la phase de réflexion, mais également une fois les personnes installées sur le territoire. Car le fait de se sentir bien intégré sera déterminant sur le choix de rester vivre durablement ou non sur le territoire.

Ainsi si l'on veut se donner toutes les chances d'accueillir, il est indispensable d'organiser cet accueil humain et de l'améliorer. Pour cela, il a été fait le choix d'identifier des personnes qui pourront jouer le rôle de référent accueil auprès des nouveaux et futurs nouveaux arrivants.

Cultiver l'accueil sur le territoire, c'est démultiplier l'action de la collectivité en permettant une appropriation de l'enjeu démographique et ainsi le relever collectivement en s'appuyant sur les forces vives.

### Le réseau de l'accueil, un tremplin pour les référents

Une personne seule qui a envie de jouer ce rôle fait beaucoup pour l'intégration des nouveaux arrivants. Mais en réseau, ses forces et son plaisir à jouer ce rôle sont décuplées. En étant reconnu officiellement comme référent accueil sur le territoire, il/elle sera en relation avec d'autres, pour se motiver mutuellement, profiter des expériences de chacun ainsi que de l'accompagnement d'une animatrice du réseau pour être de plus en plus à l'aise avec ce rôle. Une bonne façon également de tisser d'autres liens sur le territoire.



### ARTICLE 3 : LA MISE EN ŒUVRE DU RESEAU SUR MA COMMUNE

La commune s'engage à :

- désigner des élus référents accueil
- soutenir les actions d'accueil définies par le groupe local
- recenser les nouveaux arrivants et le faire remonter à l'échelle du territoire et ce, en participant aux espaces partagés mis en place
- participer aux actions de bilan et aux actions d'attractivité mises en place au cours du programme par les collectivités porteuses de la politique d'accueil

**« Relever collectivement le défi démographique » - Charte d'engagement des communes**

**Les élus référents accueil s'engagent à :**

- faire connaître le projet/réseau à la population pour repérer et mobiliser des référents accueil habitants. La démarche participative, intégrant des habitants, est au cœur du projet.
- constituer un groupe (de 3 à 6 personnes par exemple)  
Ce groupe peut concerner un périmètre élargi, si le regroupement de plusieurs communes paraît plus pertinent et si les communes voisines souhaitent s'engager également  
Une diversité des profils des référents est à rechercher (en réponse à la diversité de profils des nouveaux arrivants)
- signer la charte des référents accueil (en annexe)
- co-construire des actions pour l'accueil de nouvelles populations avec le groupe, avec l'appui de l'animateur/trice du réseau.
- participer à la dynamique globale du réseau

Le territoire accompagne la dynamique du réseau de référents accueil, qui est une ressource vive à part entière de la stratégie globale d'Accueil et d'Attractivité.

Il animera à ce titre différents temps d'échanges collectifs : formations, recueil d'expériences, soirées conviviales, ateliers de co-construction, boîte à outils...

Il sera en lien régulier avec les groupes de référents accueil.

Fait en deux exemplaires,

A ..... le .....

Le Maire de la commune  
de.....

.....

Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Grand Guéret,

La Présidente de la Communauté de  
communes Portes de la Creuse en  
Marche

Eric Correia

Sylvie Martin